

Dans notre pays, les Belges, âgés de 18 ans au moins, sont obligés d'aller voter. Le droit de vote est donc aussi une obligation, un devoir. Et cela depuis plus de 100 ans. On nous dit qu'un bon citoyen doit s'informer et voter. Mais il y a des électeurs qui ne veulent choisir aucun des partis politiques ou des candidats qui sont sur les listes. Que font-ils? Certains votent volontairement «nul». Par exemple, ils écrivent une grosse «X» sur leur bulletin ou ils le barrent d'un trait. Ce bulletin ne compte pas, évidemment. D'autres votent «blanc». Ils n'écrivent rien du tout sur leur bulletin et le mettent dans l'urne. Ce vote blanc est un vote valable. Mais il n'est pas pris en compte pour attribuer les voix et donc les élus des partis politiques.

Exemple. Dans un bureau de vote, 1 100 électeurs se sont présentés et il y a 100 personnes qui ont voté blanc. Un parti a recueilli 501 voix sur 1 100. Ce parti n'a donc pas 50% des voix. Mais on ne compte pas les votes blancs. Le parti a donc 501 voix sur 1 000. Il a donc plus de 50% des voix. C'est pour cela que l'on dit que les votes blancs profitent aux partis les plus forts.

Les votes blancs sont des votes valables mais ne sont pas reconnus politiquement en tant que tels. Certains pensent que l'on devrait reconnaître politiquement le vote blanc. Cela pourrait limiter les voix de l'extrême droite. Les électeurs déçus par la politique pourraient exprimer leur mécontentement sans voter pour des partis d'extrême droite.